

Portant fixation du tarif de mise en vente du catalogue d'exposition "Yo Marchand, l'éloge de la couleur"

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Considérant qu'à l'occasion de l'exposition « Yo Marchand, l'éloge de la couleur » organisée par le Musée des beaux-arts de Bernay du 02 mai au 29 septembre 2024, la Ville de Bernay édite un catalogue,
Considérant qu'il convient de fixer la mise en vente du catalogue d'exposition

DECIDE :

De fixer le tarif du catalogue d'exposition "Yo Marchand, l'éloge de la couleur" au prix de 10€ par unité.

signé électroniquement le 02/05/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

